

# Le théâtre et la guerre de 14-18

par Antoinette Blum

Extraits

Du 5 au 12 septembre s'est tenu à Cerisy-la-Salle, sous la direction de Chantal Meyer-Plantureux, enseignante à l'Institut d'Etudes Théâtrales de Paris III, le colloque : Le théâtre dans le débat politique. Lors de son intervention, Le théâtre et la guerre de 14-18, Antoinette Blum, professeur de littérature française à la Cité Universitaire de New York, a évoqué Romain Rolland. Nous la remercions de nous permettre le reproduire ce passage<sup>1</sup>. Nous sommes également reconnaissants à Chantal Meyer-Plantureux d'autoriser la publication de cet extrait avant la parution des Actes du Colloque dans Théâtre public (2006).

**D**es écrivains-combattants dénonceront la guerre et ses horreurs. Parmi eux, Charles Méré (1883-1970), qui tout en ne s'étant jamais engagé politiquement, rédigera une pièce, *La Captive* (1920), considérée comme pacifiste. [...]

*La Captive* décrit le drame d'une mère déchirée par la haine entre ses fils issus de deux mariages à des hommes de nationalité différente. Sabine Foster vit au Leubourg, petit pays où elle a élevé ses deux fils cadets. La guerre est déclarée entre la Neustrie et le Gallemark. Le Leubourg reste neutre. Ses fils, Francis, son aîné, un Neustrien élevé en Neustrie, Maxime et Adolphe, des Gallois, partent à la guerre. Maxime est tué. Dans le dernier acte de la pièce, Francis qui fait partie d'un convoi de grands blessés le ramenant à Neustrie, s'arrête en chemin au Leubourg. Il y rencontre son demi-frère, Adolphe que les gaz ont rendu aveugle. Les deux frères, grandes victimes de la guerre, qui portaient en eux la haine héréditaire des deux pays en guerre, découvrent leur humanité commune. Ils sont frères. [...]

Dans la pièce sont débattues des questions sous-jacentes à la guerre: le rapport entre les races, terme pris ici dans le sens de « peuple », la nature de la patrie, et les conditions de la paix.

Ces questions apparaissent en filigrane tout au long de la pièce, mais se trouvent exposées sous une forme condensée et particulièrement explicite dans l'Acte II, scène 7, où Jacques, un nationaliste xénophobe neustrien, confronte un pacifiste éminent leubourgeois, le Professeur Christiaens [...]. Ce dernier est en quelque sorte la figure-type de l'intellectuel pacifiste de l'époque : il vit et écrit au Leubourg, nom qui cache la Suisse, asile de paix pour de nombreux intellectuels [...]

L'optique politique et philosophique de Christiaens, porte-parole, semble-t-il, de Méré, ressemble par beaucoup de côtés à celle que l'on trouve dans les écrits pacifistes de Suisses, de Français et d'Allemands, parmi d'autres, publiés en Suisse pendant la Grande Guerre. [...] Sa conception de l'Europe<sup>2</sup> [...] ressemble [...] à celle que nous trouvons dans un des articles de Romain Rolland, « La route en lacets qui monte », publié en décembre 1916 à Genève, Rolland y évoque l'espoir que la guerre contribuera à la formation d'une Europe unie. C'est de cet affrontement corps à corps

des hommes et des armées que surgira cette unité. Les « frères ennemis d'Europe », comme il dit, liront dans le visage de leurs adversaires leur propre peur, leur propre souffrance. Dès lors, toute guerre future en Europe paraîtra aux Européens, un « sacrilège », un « crime ». D'où l'espoir formulé par Rolland qu'« un jour prochain, l'union des nations d'Occident formera la nouvelle patrie »<sup>3</sup>.

Méré dramatise cette rencontre des « frères-ennemis » qu'évoque Rolland dans son article. Dans une des dernières scènes *La Captive*, les paroles de l'un ne sont que l'écho de l'autre : Adolphe : « Avec toi ... je me sens en communion ... Francis : Tu as souffert ... comme moi !... Adolphe : L'on m'a abîmé, comme toi ! Francis : ... Dans ta chair, dans ta vie, sœur de la mienne... »<sup>4</sup>. [...]

La première de *La Captive* a lieu le 28 janvier 1920. Pièce qui connaît un grand succès, elle sera jouée cent cinquante-quatre fois au théâtre Antoine. Une lecture de la critique parue dans la presse parisienne est intéressante. Elle révèle que l'orientation pacifiste de *La Captive* ne s'impose pas de toute évidence. [...] Leur interprétation est diamétralement opposée à celle d'un critique du *Journal de Genève* lors de la représentation de la pièce à Genève en avril 1921 par les Amis de l'Instruction<sup>5</sup>. Selon le critique, Méré est de ceux qui bafouent « le sentiment d'honneur et de patrie ». *La Captive* n'est qu'un « mélodrame romain rollandiste »<sup>6</sup>. Commentaire curieux si l'on considère qu'il provient du journal même qui avait accueilli, le 15 septembre 1914, l'article détonateur de Romain Rolland, « Au-dessus de la mêlée », le premier cri de guerre de l'écrivain contre la folie meurtrière de l'Europe<sup>7</sup>. [...]

*La Captive* paraît effectivement être l'écrit d'un homme qui revint de la guerre avec des convictions pacifistes. D'autres pièces contre la guerre nous offriraient une critique beaucoup plus radicale, voire politique, de cette Europe qui engendra la guerre. Ce sont les œuvres d'écrivains qui étaient des pacifistes dès 1914. Parmi ces textes dramatiques, nous pourrions citer [...] *Liluli* de Rolland, « drame philosophique » esquissé en 1912-1913, repris en 1915, et terminé en 1918. Cette pièce [...] traduit le regard d'un homme, chef de file du pacifisme de son époque, qui a renoncé à l'Europe occidentale et à ses valeurs mensongères<sup>8</sup>. [...]

1. Certains passages du texte original ont été modifiés pour rendre la lecture de l'extrait aisée aux lecteurs des *Cahiers de Brèves*.

2. Le mot « Europe » n'est pas utilisé dans l'édition de 1920.

3. Romain Rolland, « La Route en lacets qui monte », in *L'Esprit libre : Au-dessus de la mêlée ; les Précurseurs*, Paris, Albin Michel, 1953, p.191.

4. C. Méré, *La Captive*, La Sirène, 1920, p. 116.

5. Il semblerait que *La Captive* ait été jouée une première fois à Genève en 1920 au Théâtre de la Comédie.

6. R.L.P., *Journal de Genève*, 5 avril 1921.

7. Dès fin décembre 1915, Rolland ne fut plus le bienvenu au *Journal de Genève* qui, cependant, jusqu'à là avait publié la majorité de ses articles contre la guerre. Il devra désormais trouver d'autres feuilles suisses d'accueil.

8. Dans une lettre du 20 décembre 1921 à J.-R. Bloch, Rolland écrit: « Ce que je représente dans *Liluli*, c'est la République (ou l'Empire) de l'Illusion. C'est la Liberté illusoire, le Droit mensonger, la Bondieuserie hypocrite et roublarde. Cela ne touche en rien à la vraie Justice, au vrai Divin, à l'héroïque Liberté. » (Citée dans R. Rolland, *Textes politiques, sociaux et philosophiques choisis*, introduction et notes de Jean Albertini (Paris, Editions sociales, 1970), p. 67. La première édition de la pièce est publiée à Genève (Sablier, 1919), avec des gravures de Frans Masereel.